

LA REGULATION ECONOMIQUE DU MEDICAMENT, VILLE ET HÔPITAL

Séminaire organisé avec la Direction Accès, Economie et Export du Leem

En présence notamment pour le CEPS de :

Philippe BOUYOUX,
Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS),
du Dr **Jean-Patrick SALES**, Vice-Président en charge du médicament au CEPS
et de **Carine FERRETTI**, Rapporteuse Générale du CEPS

■ L'Accord Cadre et la vie conventionnelle

- Situation actuelle et projet de renégociation
- Les Avenants récents : Articles 28 (Hausse de prix) ; Combothérapies ; Hybrides ; Accès direct
- L'article 54 : Médicaments de Thérapie Innovante (MTI) et plus particulièrement les thérapies géniques
- Les Médicaments d'Intérêt Sanitaire et Stratégique (MISS) et leur prix
- Article 65 (Prise en compte du critère industriel)
- Décarbonation : comment prendre en compte cet enjeu dans l'accord-cadre ?

■ Mission interministérielle Borne «Financement et régulation des produits de santé» dite Mission Matignon : Situation et perspectives

■ Résultats et commentaires sur la Régulation (2023-2024) et préparation 2025.

- Le marché
- Les économies
- La clause de sauvegarde

■ Conséquences en Europe des baisses de prix aux USA. Initiatives possibles.

S'INSCRIRE

15, rue Rieux
92517 Boulogne Cedex
Tél : 01 41 10 26 31
Fax : 01 41 10 90 12



PROGRAMME

MATINÉE

8h30 Accueil café et enregistrement des participants en présentiel

8h55 Accueil des participants en distanciel

9h00 Allocutions d'ouverture

Laurence PEYRAUT | Directrice Général du Leem

Philippe BOUYOUX | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Modération de la journée : Juliette MOISSET | Directrice de l'Accès et des Affaires Economiques du Leem

9h30 L'Accord-Cadre et la vie conventionnelle

- Situation actuelle et projet de renégociation
- Les Avenants :
 - Article 28 (Hausse de prix)
 - Combothérapies
 - Médicaments Hybrides
 - Accès direct
- L'article 54 : Médicaments de Thérapie Innovante (MTI) et plus particulièrement les thérapies géniques
- Les Médicaments d'Intérêt Sanitaire et Stratégique (MISS) et leur prix
- Article 65 (Prise en compte du critère industriel)
- Décarbonation : comment prendre en compte cet enjeu dans l'accord-cadre ?

Philippe BOUYOUX | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Dr Jean-Patrick SALES | Vice-Président en charge du Médicament | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

N. | Représentant de la DGE (Direction Générale des Entreprises) - En attente de confirmation

Philippe MAUGENDRE | Président de la Commission experte transverse « Affaires juridiques, fiscales et conformité » du Leem | Directeur des Politiques Publiques | SANOFI

Carole DORE | Vice-Président, Directeur des Affaires Publiques et de l'Accès au Marché | GSK

Gwendoline BOYAVAL | Directeur Exécutif Accès au Marché | MSD France

Sébastien MICHEL | Head of Corporate Affairs France | Viatris Santé | Vice-président Affaires publiques, juridiques et communication du Gemme

Questions-Réponses

11h00 Pause-Café

11h30 Mission interministérielle Borne «Financement et régulation des produits de santé» dite Mission Matignon : Situation et perspectives

Philippe BOUYOUX | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Dr Jean-Patrick SALES | Vice-Président en charge du Médicament | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Frédéric COLLET | Ambassadeur France 2030 | Membre de la mission interministérielle chargée de faire des propositions au Gouvernement sur les mécanismes de régulation et de financement des produits de santé | Ancien Président du Leem

Agnès AUDIER | Ingénieure des mines et ambassadrice France 2030 - Membre de la mission interministérielle chargée de faire des propositions au Gouvernement sur les mécanismes de régulation et de financement des produits de santé

Charles WOLF | Directeur France - Sanofi | Directeur Général Sanofi Vaccins France

N. | Représentant Entreprise du Médicament - Nom en attente de confirmation

Questions-Réponses

13h00 Déjeuner/Bufferet d'échanges

■ QUI EST CONCERNÉ ?

- Dirigeants d'entreprises
- Directeurs et Responsables Affaires Economiques
- Directeurs Market Access
- Pharmaciens Responsables
- Responsables Dossiers Economiques
- Responsables Hôpital
- Directeurs et Responsables Affaires Réglementaires
- Responsables Stratégie
- Responsables Affaires Publiques
- Responsables Relations Gouvernementales
- Directions Juridiques
- Cabinets d'avocats
- Prestataires

METHODES PEDAGOGIQUES

Ces formations concrètes, à finalité opérationnelle, sont validées et animées par des universitaires, des représentants des autorités de tutelle, des avocats, industriels, tous experts confirmés choisis par l'IFIS sur la base de leur expérience du sujet traité et sur leur faculté pédagogique à transmettre leur savoir et leur expérience. Alternance d'exposés de 15 à 30 minutes complétés par un support powerpoint ; 10 à 15 minutes de questions réponses, après chaque intervention pour approfondir certains points ; - des tables rondes afin de favoriser les échanges et confronter les expériences entre participants et intervenants - Documentation remise aux participants , sous réserve de l'accord des intervenants, reprenant le support papier de chaque intervention, articles, textes de lois se reportant aux thèmes traités.

APRÈS-MIDI

14h15

Résultats et commentaires sur la Régulation (2023-2024) et préparation 2025

- Le marché
- Les économies
- La clause de sauvegarde

Philippe BOUYOUX | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Dr Jean-Patrick SALES | Vice-Président en charge du Médicament | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Carine FERRETTI | Rapporteuse Générale du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Frédéric COLLET | Ambassadeur France 2030 | Membre de la mission interministérielle chargée de faire des propositions au Gouvernement sur les mécanismes de régulation et de financement des produits de santé | Ancien Président du Leem

Patrick BERTIN | Économiste de la Santé

Sophie MANUEL DE CONDINGUY | Responsable Etudes Institutionnelles | GERS

Joumana HUDRY | Directrice Accès au Marché, Affaires Publiques et Institutionnelles | Novartis

Matthieu BOUDON | Responsable Régulation et Financement | Leem

Questions-Réponses

• Lieu de la formation : Salons du Pavillon Royal

Adresse : Carrefour du bout des lacs / Croisement route de Suresnes et route de la Muette - 75016 Paris (accessible par porte Dauphine)

• **Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite** : pour tous renseignements et pour préparer votre venue dans les meilleures conditions, merci de nous appeler au préalable.



Modalités de suivi du stagiaire :

- Prérequis : Aucun
- Evaluation de satisfaction à l'issue de la formation.
- Une attestation de présence et de fin de formation est envoyée au stagiaire à l'issue de la formation.

15h30

Conséquences en Europe des baisses de prix aux USA. Initiatives possibles

Philippe BOUYOUX | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Dr Jean-Patrick SALES | Vice-Président en charge du Médicament | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Maurice-Pierre PLANEL | Professeur associé à l'IEP de Fontainebleau et ancien Président du CEPS

Thomas RAPP | Professeur des Universités | Titulaire de la Chaire AgingUP!, Université Paris Cité (LIRAES) | Co-directeur de l'axe sur les politiques de santé, Sciences Po Paris (LIEPP)

Corinne BLACHIER-POISSON | Présidente de la Commission accès des patients au progrès thérapeutique (CAPPT) du Leem | Présidente Amgen France

Didier VERON | Président du G5 Santé | Executive vice-Président corporate affairs du LFB

Clémence CAHUZAC | Associée | Division Santé | Cabinet Simon-Kucher & Partners

Questions-Réponses

17h00

Conclusions de la journée

Philippe BOUYOUX | Président du CEPS

Dr Jean-Patrick SALES | Vice-Président en charge du Médicament | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Juliette MOISSET | Directrice de l'Accès et des Affaires Economiques | Leem

17h15

Fin des travaux

■ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Une journée de formation professionnelle continue proposée par la Direction Accès, Economie et Export du Leem intitulée « La régulation économique du médicament ville et hôpital » pour analyser les impacts pour les laboratoires pharmaceutiques des dernières actualités économiques du médicament, en présence notamment :

- pour le CEPS du Président Philippe BOUYOUX, de Jean-Patrick SALES, Vice-Président en charge du médicament, de Carine FERRETTI, Rapporteuse Générale
- pour la mission interministérielle chargée de faire des propositions au Gouvernement sur les mécanismes de régulation et de financement des produits de santé de Frédéric COLLET et Agnès AUDIER.

Bulletin individuel à compléter et nous retourner à l'attention de : Laurence RELMY - E-mail l.relmy@ifis.fr / 01.41.10.26.31.

• LA REGULATION ECONOMIQUE DU MEDICAMENT VILLE ET HÔPITAL • Mardi 8 Octobre 2024

SEMINAIRE DUAL

- Le participant suivra la formation en présentiel :**
Prix HT : Prix adhérent Ifis = 999 € Prix Industries de Santé = 1110 € Autres = 1395 €
- Le participant suivra la formation à distance :**
Prix HT : Prix adhérent Ifis = 936 € Prix Industries de Santé = 1040 € Autres = 1325 €

Pour des raisons d'organisation, merci de transmettre à l'Ifis votre choix avant le 27 Septembre 2024 : au delà en cas de changement de présentiel vers le distanciel, le prix du présentiel sera appliqué.

PARTICIPANT SUIVRA LA FORMATION EN PRÉSENTIEL SUIVRA LA FORMATION À DISTANCE Mme M. Docteur Professeur

Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone ligne directe : e-mail :

ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

Ifis est un organisme agréé formation professionnelle continue (N°D.A. : 119 213 411 92)

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

CONTACT ADMINISTRATIF RESPONSABLE FORMATION ou PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION Mme M. Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone ligne directe : e-mail :

ENVOI DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS Convention de Formation Convocation Attestation de fin de formation et de présence

Raison sociale ou OPCA ou autre :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

FACTURATION ÉTABLISSEMENT À FACTURER SI DIFFÉRENT DE CELUI DU PARTICIPANT ou PRISE EN CHARGE PAR ORGANISME COLLECTEUR

Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA et de faire votre demande de prise en charge avant la formation.

Raison sociale ou OPCA :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

N° DE BON DE COMMANDE À REPORTER SUR LA FACTURE ou N° DE DOSSIER ORGANISME COLLECTEUR :**MODE DE RÈGLEMENT** (Paiement à l'inscription ou à réception de la facture)

Merci d'indiquer en référence : IFIS - ECOO24 - «N° de facture» - «Nom du participant»

 Par chèque libellé à l'ordre de l'IFIS à l'adresse suivante : 15 rue Rieux - 92517 - Boulogne Billancourt Cedex **ou par virement bancaire** à l'ordre de : « IFIS », HSBC Trocadéro – Compte IFIS – 112, avenue Kléber – 75016 Paris - France

Banque : 30056 - AGENCE : 00123 N° DE COMPTE : 01232001511 CLÉ : 30 - IBAN FR 76 3005 6001 2301 2320 0151 130 BIC CCFRFRPP

Organismes publics – Merci de nous adresser votre bon de commande libellé au nom de l'IFIS

Nom :

Prénom :

Fonction :

déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente*

Date :

Signature :

CACHET DE L'ENTREPRISELa signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente consultables sur notre site : www.ifis.asso.frVos données personnelles collectées par l'Ifis font l'objet d'un traitement informatique destiné à établir les formalités légales liées à l'inscription à une formation ou le sont pour assurer les services qui lui sont demandés. Vos données personnelles font aussi l'objet d'un traitement par l'Ifis ayant pour finalité de vous informer de nos offres de séminaires pouvant vous intéresser (e-mailings). Les données personnelles sont conservées pendant trois (3) ans ou une durée supérieure (10 ans) correspondant à la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation. Vous pouvez accéder et rectifier vos données, demander leur effacement ou la limitation de leur traitement, ainsi que définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données à tout moment et sans avoir à vous justifier. Vous pouvez exercer vos droits aux coordonnées suivantes : DPD@ifis.fr ou 15 rue Rieux - 92517 Boulogne-Billancourt Cedex. Pour une information complète relative au traitement de vos données, vous pouvez consulter notre site internet : <http://www.ifis.asso.fr>.